

Code Natura 2000 : A 031

Cigogne blanche

Carte d'identité

Nom scientifique : *Ciconia ciconia*

Classification : oiseau, échassier

Taille : 90-115 cm

Poids : 3 à 3,5 kg

Présence en Wallonie : en migration (février-mai et août-septembre), nicheur et hivernant très rare

Nid : sur un bâtiment, dans un arbre mort ou sur un support spécifique

Nombre d'œufs : 4

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : Afrique, sud de l'Europe

Alimentation : poissons, grenouilles, rongeurs, vers, insectes...



Identifier

Le ciel commence à se couvrir en ce jour de la fin du mois d'août, annonçant un orage. Dans le cadre d'un contrat agri-environnemental, les prairies humides de la petite vallée ont été fauchées tardivement, au début du mois. Au loin dans le ciel, un groupe de gros oiseaux commence à perdre de l'altitude et semble vouloir se poser. À son approche, on reconnaît de suite la silhouette et les couleurs des cigognes blanches. De grandes et larges ailes blanches et noires, le dessous du corps bien blanc, un long cou terminé par un long bec rouge et de grandes pattes blanches. Pas de doute, il y a bien une vingtaine de cigognes qui viennent se poser dans les prés ! Ce spectacle magnifique et impressionnant procure toujours une vive émotion.

Plus grande qu'un héron, la cigogne blanche ne peut être confondue quand elle est posée. En vol, si les conditions sont mauvaises, on peut la confondre avec la cigogne noire qui a la même silhouette mais dont le dos, le cou et la totalité des ailes sont noirs. La grue cendrée est aussi semblable à la cigogne blanche en vol. Les grues volent souvent en formation (en V) et sont assez bruyantes en vol. Elles sont grises et noires. Le bec de la grue cendrée est plus court que celui de la cigogne et il n'est jamais rouge. Les cigognes ne rentrent jamais leur cou dans les épaules lorsqu'elles volent alors que les hérons et les aigrettes le font systématiquement.

Observer

La cigogne blanche niche dans une grande partie de l'Europe, surtout dans le sud et l'est jusque dans les

Pays Baltes). Les Pays-Bas et l'ouest de l'Allemagne ont aussi des populations assez importantes. La plupart des oiseaux nichant en Europe occidentale passent en migration au-dessus de la Belgique et s'y arrêtent régulièrement.

En Wallonie, la cigogne blanche niche dans deux sites bien connus : le château d'Horion-Hozémont où un couple s'est installé sur le bâtiment depuis 2001 et à Cambron-Casteau où des individus issus du parc ornithologique Paradisio se sont implantés juste à proximité. Ces cigognes blanches sont sédentaires, c'est-à-dire qu'elles passent l'hiver dans les environs du nid.

Les sites choisis pour les haltes migratoires sont très variés : prairies, champs moissonnés, labours et marais pour le nourrissage et par exemple toits de maisons et lampadaires d'autoroute pour le repos.

Pour la nidification, la disponibilité en nourriture et la possibilité d'installer son énorme nid sont les principaux facteurs limitants. Le nid est placé en hauteur, sur un support qui permet une vision panoramique des environs. Les hautes constructions humaines (églises, pylônes...) sont très prisées. Les alentours du nid sont souvent entourés de milieux ouverts riches en proies (prairies de fauche, marais, étangs, cultures...).

Le régime alimentaire de la cigogne blanche est très varié. Il est essentiellement carnivore. Les batraciens, les poissons (surtout les anguilles), les petits rongeurs,

les gros insectes, les vers de terre, les escargots, etc. constituent la majeure partie de son alimentation. Elle chasse en se baladant dans un site favorable et en picorant ce qu'elle aperçoit à portée de bec. Elle ne chasse que très rarement à l'affût, contrairement aux hérons.

Protéger

La cigogne blanche a fortement diminué dans plusieurs pays d'Europe à cause de la disparition de ses habitats de nourrissage et de l'utilisation non raisonnée de pesticides. Divers programmes de sauvetage et de réintroduction ont permis d'inverser la tendance, notamment en Flandre, aux Pays-Bas, en Alsace et dans le nord-est de l'Espagne. Actuellement le nombre de cigognes blanches augmente presque partout en Europe. L'espèce semble s'être adaptée à de nouveaux habitats pour trouver sa nourriture. Par contre, les collisions avec les câbles à haute tension, l'électrocution sur les pylônes et les collisions avec les éoliennes continuent à avoir un impact non négligeable sur les populations de certaines régions. Enfin, de mauvaises conditions climatiques en Afrique (particulièrement les sécheresses au Sahel) affectent les cigognes blanches sur leurs lieux d'hivernage.

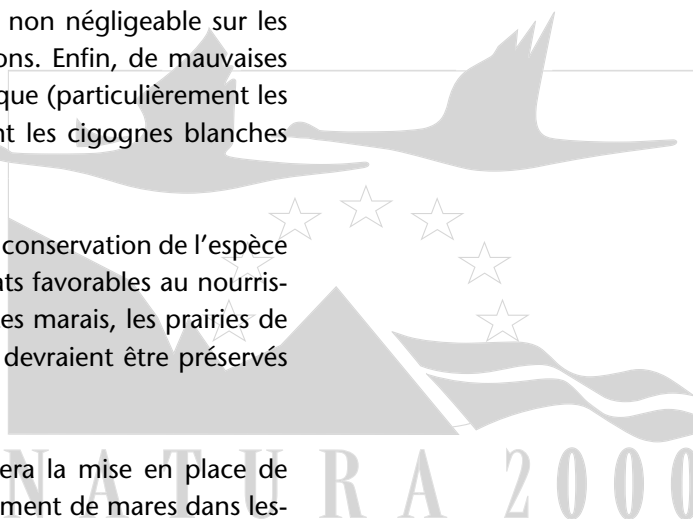
La première mesure visant à la conservation de l'espèce consiste à maintenir les habitats favorables au nourrissage de la cigogne blanche. Les marais, les prairies de fauche humides et les étangs devraient être préservés ou développés.

En milieu agricole, on favorisera la mise en place de bandes enherbées et le creusement de mares dans lesquelles pourront aller se nourrir les cigognes. Les mesures agri-environnementales (tournières enherbées, bandes d'accueil pour la faune...) sont particulièrement pertinentes. Afin de procurer une nourriture variée et abondante, on évitera d'utiliser des pesticides dans la mesure du possible. Les appâts empoisonnés et les rodenticides anticoagulants sont particulièrement nocifs pour les cigognes.

Le choix de l'emplacement des éoliennes doit se faire en fonction des sites de passage régulier des cigognes et des autres grands oiseaux planeurs (rapaces...). De même, les pylônes et les lignes à haute tension seront aménagés pour éviter les collisions et les électrocutions.

En Wallonie, il n'est pas encore nécessaire d'aménager des sites de nidification (poteaux spéciaux, supports de nid sur des toits...). Si un couple de cigogne semble

vouloir s'installer dans un village, il pourrait être intéressant de placer ce type d'aménagement pour éviter que le nid ne soit installé dans un endroit non désiré.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

